

KIT FISCAL

Vous trouverez, ci-joint, le « **Kit Fiscal** » du Cabinet Comptable SR CONSEIL.

Si, vous optez pour les services de ce cabinet, nous vous demandons de bien vouloir remplir la fiche prévue à cet effet et correspondant à votre statut fiscal.

 Loueur en Meublé non Professionnel	I
 Loueur en Meublé Professionnel (personne physique)	II
 Loueur en Meublé Professionnel (société)	III

Vous avez la possibilité de choisir une ou plusieurs des missions proposées pour les Loueurs en meublés professionnels et sociétés ; sauf pour les Loueurs en meublés **non professionnels**.

Merci de répondre avec précision à ce questionnaire

Il est essentiel pour une bonne gestion de votre dossier

I. LOUEUR EN MEUBLE NON PROFESSIONNEL (LMNP)

SUIVI ANNUEL COMPTABLE ET FISCAL	Décomposition de la mission : <ul style="list-style-type: none">• Constitution du dossier permanent client.• Déclaration de début d'activité au Centre des Impôts du lieu de l'immeuble.• Option pour le régime du réel simplifié en matière de TVA et de BIC (courrier au Centre des Impôts).• Représentation fiscale pour les étrangers (Art.CGI 289 A).• Demande de remboursement de TVA grevant l'acquisition sur déclaration trimestrielle (CERFA 3519).• Tenue de la comptabilité sur informatique.• Edition du grand livre et de la balance comptable.• Etablissement des déclarations de TVA.• Etablissement des la déclaration BIC (imprimés 2031 et suivants).• Envoi de la déclaration 2031 pour signature• Réclamation en matière de taxe professionnelle (le cas échéant).	
	L'ensemble de nos Honoraires H.T. base 2009: 217 Euros Débours H.T. environ : 15 Euros Soit : 232 Euros H.T. (1) si, vous êtes propriétaire de plusieurs appartements, le forfait annuel est ramené à : 70 € H.T. par appartement supplémentaire confié en gestion fiscale.	Date : .../.../..... Signature (s) :

CLAUSE DE RECONDUCTION

Le mandat de gestion fiscale est tacitement reconductible année par année.
Il ne pourra être dénoncé par chacune des parties au plus le 15 décembre de chaque année civile par lettre recommandée avec avis de réception.
En cas de contrôle fiscal approfondi, ce dernier fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____



Personnel : _____



Professionnel _____

Résidence concernée : LES ESTUDINES PASTEUR _____ N°lot (s) _____

II. LOUEUR EN MEUBLE PROFESSIONNEL PERSONNE PHYSIQUE

INTERVENTION DE LA 1^{ER} ANNEE (non récurrent)	<u>Mission juridique:</u> <ul style="list-style-type: none"> Formalité d'Immatriculation au Registre du Commerce. 	Date :/..../..... Signature (s) :
	Frais et Honoraires H.T. base 2009 : 600 €uros H.T	
	<u>Mission comptable et fiscale :</u> <ul style="list-style-type: none"> Déclaration de début d'activité au Centre des Impôts. Option pour le régime du mini réel simplifié en matière de TVA et de BIC. Représentation fiscale pour les étrangers (Art.CGI 289 A). Engagement souscrit en application de l'Article 990 D du CGI. Demande de remboursement de TVA grevant l'acquisition sur la déclaration 3519). 	
	Honoraires H.T. base 2009 : 100 €uros	
SUIVI ANNUEL COMPTABLE ET FISCAL	<u>Décomposition de la mission :</u> <ul style="list-style-type: none"> Tenue de la comptabilité sur informatique. Edition du grand livre et de la balance comptable. Etablissement de la déclaration de TVA. Etablissement des la déclaration BIC (imprimés 2031 et suivants). Etablissement des comptes annuels. Envoi de la déclaration 2031 pour signature. Réclamation en matière de taxe professionnelle. Déclaration commune de revenus aux organismes sociaux. 	Date :/..../..... Signature (s) :
	Honoraires H.T. base 2009 : 670 €uros (forfait annuel pour 3 appartements) Débours forfaitaires H.T 15 €uros A partir du 4 ^{ème} appartement un supplément de 100 € H.T vous sera facturé.	
	<u>Total 1^{er} année :</u> 1 385 €uros H.T. <u>Total 2^{ème} année :</u> 785 €uros H.T.	

CLAUSE DE RECONDUCTION

Le mandat de gestion fiscale est tacitement reconductible année par année.
 Il ne pourra être dénoncé par chacune des parties au plus le 15 décembre de chaque année civile par lettre recommandée avec avis de réception.
 En cas de contrôle fiscal approfondi, ce dernier fera l'objet d'une facturation complémentaire

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

 Personnel : _____  Professionnel _____

Résidence concernée : __LES ESTUDINES PASTEUR ____ N°lot (s) _____

Société d'Expertise Comptable SR CONSEIL Résidence Le Plein Ciel – BP 39 – 73704 BOURG ST MAURICE CEDEX

Tél : 04 79 04 15 06 – Fax : 04 79 07 17 16 – E-mail : cofic@srconseil.fr

III. LOUEUR EN MEUBLE PROFESSIONNEL SOCIETE

INTERVENTION DE LA 1^{ER} ANNEE JURIDIQUE (non récurrente)	<p>Mission juridique:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaboration des statuts. Immatriculation au Registre du Commerce. Formalité de mise en activité. 	Date :/..../.....
	<p>Frais et Honoraires H.T. base 2009 : 1 000 € H.T. (Hors publicité payé directement au journal par le client estimé au alentour de 300 €)</p>	
INTERVENTIONS DE LA 1^{ER} ANNNEE COMPTABLE ET FISCAL (non récurrente)	<p>Mission comptable et fiscale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Constitution d'un dossier permanent. Option pour le régime du mini réel simplifié en matière de TVA et de BIC. Option pour le régime du réel simplifié en matière de BIC Représentation fiscale pour les étrangers (Art.CGI 289 A). Engagement souscrit en application de l'Article 990 D du CGI. Demande de remboursement de TVA grevant l'acquisition sur la déclaration 3519). 	Signature (s) :
	<p>Honoraires H.T. base 2009 : 100 Euros</p>	
SUIVI ANNUEL COMPTABLE ET FISCAL	<p>Décomposition de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenue de la comptabilité sur informatique. Edition du grand livre et de la balance comptable. Etablissement de la déclaration de TVA. Etablissement des la déclaration BIC (imprimés 2031 et suivants). Etablissement des comptes annuels. Envoi de la déclaration 2031 pour signature. Réclamation en matière de taxe professionnelle. Déclaration commune de revenus aux organismes sociaux. 	Date :/..../..... Signature (s) :
	<p>Honoraires H.T. base 2009 : 670 Euros (forfait annuel pour 3 appartements)</p> <p>Débours forfaitaires H.T 15 Euros A partir du 4ème appartement un supplément de 100 € H.T vous sera facturé.</p>	
	<p>Honoraires 1^{er} année : 1 785 € H.T.</p> <p>Honoraires 2^{ème} année : 785 € H.T le montant des honoraires juridiques sera environ de 400 € H.T. et vous seront facturés directement par le Cabinet Juridique.</p>	

CLAUSE DE RECONDUCTION

Le mandat de gestion fiscale est tacitement reconductible année par année.
 Il ne pourra être dénoncé par chacune des parties au plus le 15 décembre de chaque année civile par lettre recommandée avec avis de réception.

En cas de contrôle fiscal approfondi, ce dernier fera l'objet d'une facturation complémentaire

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Personnel : _____ Professionnel _____

Résidence concernée : LES ESTUDINES PASTEUR N°lot (s) _____

Société d'Expertise Comptable SR CONSEIL Résidence Le Plein Ciel – BP 39 – 73704 BOURG ST MAURICE CEDEX

Tél : 04 79 04 15 06 – Fax : 04 79 07 17 16 – E-mail : cofic@srconseil.fr

LETTRE DE RENONCEMENT

(document à remplir si vous faites appel aux services d'un autre cabinet)

Je soussigné (e) : _____

Déclare, par la présente, ne pas avoir recours aux services du cabinet comptable SR CONSEIL pour le remboursement de la TVA , concernant mon acquisition dans la Résidence LES ESTUDINES PASTEUR

N° de lot : _____.

Date :/...../.....

Signature :

Date :/...../.....

Signature Monsieur :

Signature Madame :

PRESENTATION DE SR CONSEIL

Présentation de SR CONSEIL

La société « SR CONSEIL » est un département du groupe savoyard d'expertise comptable et d'audit « SR CONSEIL », spécialisé dans la gestion comptable et fiscale des résidences de tourisme classées et des villages résidentiels de tourisme.

Elle assure, depuis une vingtaine d'années, pour le compte de propriétaires d'appartements, l'ensemble des obligations fiscales que leur statut fiscal leur impose.

Forte d'une équipe de 14 collaborateurs, basée à Bourg Saint Maurice, la société « SR CONSEIL » intervient auprès de clients se répartissant comme suit :

- 1200 propriétaires en statut foncier Z.R.R.
- 1500 propriétaires en statut « Périssol »
- 3600 propriétaires en statut « loueur en meublé non professionnel »
- 400 propriétaires en statut « loueur en meublé professionnel ».

Pour ses clients assujettis à la TVA, la « COFIC », réalise les travaux suivants :

Pour les loueurs en meublés non professionnels (L.M.N.P.) :

- demande de remboursement de TVA grevant le prix d'acquisition de l'appartement
- élaboration des écritures comptables
- établissement des déclarations fiscales annuelles 2031 et suivants
- établissement des déclarations de TVA trimestrielles ou déclaration CA 12 de fin d'année.

Pour les loueurs en meublés professionnels (L.M.P.) :

- demande de remboursement de TVA grevant l'acquisition de l'appartement
- tenue de comptabilité sur pièces (banque – factures, etc ...)
- établissement plaquette des comptes annuels
- établissement des déclarations fiscales 2031 et suivants
- établissement des déclarations de TVA trimestrielles.

Pour les fonciers : (IND. Et SCI)

- demande de remboursement de TVA grevant le prix d'acquisition
- déclaration des 2072 pour les SCI
- déclaration 2044 – 2044 sp. pour les biens gérés par la « SR CONSEIL »

Options fiscales TVA et BIC

Identification

Adresse personnelle

• Nom

• Prénoms

• Indivision

• Adresse

• Pays de résidence principale

Adresse résidence

• Nom de la résidence

LES ESTUDINES PASTEUR

• Adresse de la résidence

Bd Pasteur 59000 LILLE

• Numéro d'appartement(s)

• Lot(s)

Caractéristiques

I/ Option en matière de TVA

J'opte pour le régime réel simplifié

II/ Renonciation à la franchise de base

Je renonce à la franchise de base, en application de l'article 293F du CGI

III/ Option au régime simplifié en matière de BIC

J'opte pour le régime simplifié en matière de BIC

Date : _____

Signatures :

Mandat

Je soussigné(e)

Demeurant à

Propriétaire de l'appartement lot _____

De la résidence ___ LES ESTUDINES PASTEUR

déclare, par la présente, constituer pour mandataire SR CONSEIL – Résidence Plein Ciel – BP 39 – 73704 BOURG SAINT MAURICE Cedex- N°de SIRET 74712059000092 – APE 741 C, à laquelle je donne pouvoir :

- 1) d'effectuer les formalités nécessaires au remboursement de la TVA dont le montant sera viré sur le compte dont vous trouverez ci-joint le RIB.
- 2) d'établir et de signer en mon nom et de déposer les déclarations fiscales relatives à l'activité de loueur en meublé.
- 3) de recevoir et de répondre à toutes les demandes de l'administration fiscale s'y rapportant et d'effectuer les démarches contentieuses ou gracieuses y afférentes

V - Mandat de représentation fiscale (non résidents exclusivement)

Je soussigné(e)

Demeurant à

Propriétaire de l'appartement lot _____

De la résidence ___ LES ESTUDINES PASTEUR

donne mandat à SR CONSEIL dont le siège est sis au 82, rue de la petite eau – 73290 LA MOTTE SERVOLEX – Résidence Plein Ciel – BP 39 – 73704 BOURG SAINT MAURICE Cedex, pour me représenter fiscalement en France en application des articles 164 D et 289 AJ du CGI dans le cadre exclusif de la présente location meublée.

Réservé à la SR CONSEIL

« Bon pour acceptation du mandat »

Réservé au client

« Bon pour mandat »